



**Mairie**  
**580 route des Boissonnets**  
**01290 BEY**  
**04.74.04.00.27 - email: mairie.bey@free.fr**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt et le six octobre 2020, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel GENTIL, Maire de BEY.

**Membres présents :** Mrs. Michel Gentil, Michel Gadiolet, Philippe MARECHAL Mmes Emilie SANTE, Agnès LAURENT, Patricia GASTEBOIS, Angélique SAUTIER, Mrs Alexandre DESPRAS, Henri PORNON, Karyl THEVENIN

**Membres Absents, Excusés :** Monsieur Luc PERRAUD (Pouvoir à Monsieur GADIOLET Michel)

Le Conseil Municipal, réuni

- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et du Conseil Départemental pour la réfection de poteaux incendie selon le plan de financement ci-dessous

SOURCES	LIBELLE	MONTANT	TAUX
Fonds propres		4 400.00 €	50 %
Emprunts			
<i>Sous total autofinancement</i>		<i>4 400.00 e</i>	
Union Européenne			
Etat - DETR		4 400.00 €	50 %
Etat - autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC ou CA			
Autres			
<i>Sous total subventions publiques</i>		<i>4 400.00 €</i>	
Total HT		8 800.00 €	100 %

- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et du Conseil Départemental pour la réfection des voiries communales selon le plan de financement ci-dessous

SOURCES	LIBELLE	MONTANT	TAUX
Fonds propres		38 434.00 €	
Emprunts			
<b>Sous total autofinancement</b>		<b>38 434.00 €</b>	<b>50 %</b>
Union Européenne			
Etat - DETR		38 433.00 €	50 %
Etat - autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC ou CA			
Autres			
<b>Sous total subventions publiques</b>		<b>38 433.00 €</b>	
<b>Total HT</b>		<b>76 867.00 €</b>	<b>100 %</b>

- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la réfection des vitrages de la salle polyvalente auprès du Conseil Départemental et dans le cadre de la DETR dès la réception d'un devis estimatif des travaux.
- Prend note que l'opération Brioches se déroulera les 17 et 18 octobre 2020

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30

Le Maire  
Michel GENTIL